



EDITORIAL

A l'heure de la rentrée, nous avons souhaité éditer un numéro en lien avec les informations de la rentrée, le début de nos tournées de services, et les éléments délivrés lors du Comité Technique du 15/09/2022.

Ainsi vous trouverez au sein de ce numéro, des éléments en lien avec la finalisation du Nouveau Réseau de Proximité et les postes comptables concernés (Veynes, Tallard, Laragne) en parallèle de la création du Service de Gestion Comptable à Gap. Autres sujets avec la constitution rocambolesque du SDIF et les questionnements sans réponse sur les sujets du Sip de Briançon et du bilan sur les Maisons France Services.

Le fameux sujet du «Tournez Méninges», opération gadget de la Centrale a donné lieu à une synthèse locale et une information de la Centrale par le DDFIP sur les maux de notre organisation : Arrêt des suppressions d'emplois et des réformes, Absence de reconnaissance financière et professionnelle, Perte de sens de nos métiers, Eloignement de la notion de Service Public. Notre DDFIP a exprimé sa volonté de jouer la carte de la transparence sur ce bilan, parlons plutôt de la carte de l'évidence, que chacun d'entre nous constate au quotidien depuis des années dans l'exercice de ses fonctions et métiers au quotidien.

La mascarade du «Tournez méninges» aura produit un flop retentissant, y compris en instance puisque le sujet abordé en cinq minutes chrono lors du dernier Comité Technique démontre bien que les personnels n'attendent rien de ces opérations de communication montées à la hussarde.

Il n'a pas fallu à SFP 05 attendre les conclusions de ce rapport pour constater les dérives de notre administration, le mal être des personnels et l'insatisfaction des usagers. Autant de thèmes que nous dénonçons au bas mot depuis plus de 15 ans.

Avouez cependant qu'un DDFIP qui transmet à la Direction Générale la volonté commune d'arrêter les suppressions d'emploi, cela a du panache. Hélas dans la continuité de ce constat la création du SDIF s'est accompagnée d'une suppression d'emploi (16 unités au lieu de 17) avant même sa mise en place.

Du Discours aux Actes, subsiste un gouffre, et le chemin semble encore long à parcourir, pour mettre en adéquation la réalité d'une situation dégradée établie unanimement par les services, avec les changements opérés dans le sens souhaité sur le terrain. Bonne Lecture.

INFORMATION SUR LES POSTES COMPTABLES EN LIEN AVEC LE NRP (VEYNES, TALLARD, LARAGNE)

Lors du Comité Technique, les élus Solidaires ont souhaité ré-aborder le thème des fermetures de postes pour Veynes et Tallard dans un premier temps. Pour nos élus les agents subissent les réformes et les contraintes géographiques en lien avec la réorganisation et les déplacements à venir.

Solidaires ne partage pas l'analyse à tendance régionale ou nationale établie par l'Inspecteur Santé et Sécurité au travail présent ce jour-là. Ces fermetures de poste ne sont pas demandées par les personnels dans un contexte de dégradation des conditions de travail (ces postes fonctionnent et obtiennent de très bons résultats grâce à l'investissement et au professionnalisme des agents). Au contraire, pour SFP 05, il s'agit d'un net recul pour les conditions de travail, et les conditions de vie, que n'effacera en rien la modique prime qui disparaîtra rapidement dans le coût des transports.

Solidaires a donc insisté sur **les désagréments occasionnés en cours d'année scolaire**, et s'est montré sceptique sur les conditions d'accueil en termes de locaux à la Cité Desmichels. Si les agents disposeront de locaux de 50 mètres carrés, que nous avons visité et montré en vidéo aux agents des postes concernés, ils ne seront pas placés au même niveau que le SGC. **Ces locaux** offriront un confort bien plus spartiate, en comparaison de l'espace actuel au sein des trésoreries de Tallard et de Veynes.

Heureusement dans une grande bienveillance et mansuétude, les personnels concernés par la restructuration (au nombre de cinq personnes) bénéficieront de **places de stationnement** à l'instar du reste des personnels positionnés sur Gap. Présentée en Comité Technique comme une prouesse, cette information est bien le « minimum syndical » qui s'offre à nos agents, dans une réforme pour laquelle ils ne sont nullement à l'initiative.

SFP 05 est revenu sur le **Télétravail**. Le DDFIP a assuré que les agents sous réserve d'une période d'acclimatation et d'intégration bénéficieraient des droits en la matière. Après avoir consulté les personnels et une partie des responsables en lien avec les postes restructurés, lors de nos tournées du 22/09/2022, nous devrions pouvoir affirmer que ces droits seront mis en place (pour les candidats) dans un délai de un mois. Mise en place sous couvert de ce qui se fait dans le

département à hauteur de deux ou trois jours hebdomadaires, conformément au protocole signé sur ce sujet au niveau national.

Une réunion le 29/09 septembre au matin devrait finaliser les éléments en suspens.

LARAGNE, DES AVANCEES EN LIEN AVEC LES ALPES DE HAUTE PROVENCE :

Pour Laragne, la visite lors des Tournées de Service s'est réalisée en compagnie de la Secrétaire Départementale de SFP 04, qui a par sa présence permis de dresser un panorama de la situation dans les Alpes de Haute Provence. Cette dernière a soulevé les éléments relatifs au SGC de Sisteron et communiqué les éléments transmis par la DDFIP du 04, jointe la veille sur ce sujet (21/09/2022).

Désireuse d'avancer sur le sujet et relativement loquace, la DDFIP du 04 a exprimé son souhait personnel de finaliser le canevas des restructurations entre nos deux départements **avant la fin du mois de novembre 2022**. Il faudra régler **le problème et la nature des chaises transférées**, la volonté des communes et des politiques dans le nouveau schéma mis en place. **Les garanties des personnels** en termes de demande de mutation et de nature des priorités entre nos deux départements seront un thème majeur. Pendant plus d'une heure, notre Secrétaire du département voisin a répondu aux interrogations de nos collègues, et servira dans l'avenir de point de contact et de référence pour le 04 sur ce sujet.

Un tableau qui s'est étendu aux autres services du département : Sisteron, Digne, Forcalquier, Barcelonnette ou Saint-André en fonction des questions posées par nos collègues.

En ce qui concerne les Hautes Alpes, les informations délivrées par la Direction sont moins fructueuses. Nous avons cependant appris **qu'une réunion se tenait entre les Deux Directions le 16/09. Un CDL sera implanté sur Sisteron** pour gérer les 36 communes dépendant dans la Communauté de Communes du Département des Hautes Alpes.

Ne dotons pas que notre DDFIP déploiera un plus gros braquet pour revenir dans la « roue » de son homologue du 04, et nous informer de manière plus complète le 13/10 prochain, lors du prochain Comité Technique.

SCG DE GAP ET CDL

En lien avec les deux articles précédents, la Direction est revenue sur la déclinaison locale du SGC avec les missions réglementaires, l'accueil des usagers, les relations à établir avec le CDL pour lequel il est source d'information. **L'organisation par pôle métier** est privilégiée : Dépenses, recettes amiables et contentieux, Comptabilité et suivi des régies. SFP 05 redoute que cette organisation plutôt taylorisée du travail induise une perte de sens ou d'intérêt pour des agents habitués à intervenir sur de multiples champs de compétence au sein des trésoreries rurales. Quid de l'âme d'une telle structure, de son positionnement dans un département rural avec des communes de petite taille ? **Pour les locaux** la situation transitoire n'offre pas un accompagnement idéal en matière de projet immobilier (Espaces réduits avec un grand nombre d'agents). Des inconnues demeurent sur le transfert ou création de certains postes (cadres A) idem pour **les postes de CDL** qui devraient être au nombre de cinq dans le département avec une répartition entre A et A+ restante à déterminer.

Concernant ce projet, qui constitue la finalisation du NRP, projet contre lequel SFP 05 s'est ardemment battu, l'ensemble des représentants du personnel a voté contre, ce qui entraînera la reconvoque d'un Comité Technique sur le sujet.

UN SDIF LOW COST :

20 ans après la réforme CDI-CDIF dénoncée à l'époque par notre organisation, la DDFIP 05 revient en arrière sans les effectifs et sans les moyens avec une réforme low cost. La présentation de cette réforme en Comité Technique fut chaotique.

Sur la forme :

Aucun document probant n'étant fourni pour établir un point sur les conclusions des groupes de travail et les futures orientations du sdif, le DDFIP a expliqué à Solidaires 05, demandeur sur le sujet, que les représentants du personnel pouvaient et devaient solliciter des documents complémentaires, s'ils constataient des manquements avant le déroulement d'une session.

Pourquoi ne pas demander aux représentants du personnel de rédiger directement les documents de support dans l'avenir?

C'est vrai que créer un service sans le moindre document technique à l'appui c'est plutôt rock' n roll et inédit en Comité Technique. Le futur responsable du SDIF a dû quitter l'instance en catastrophe pour faire des copies des plans d'installation des agents, et délivrer un vade-mecum sur les missions cadastrales d'un SDIF type. Ces éléments n'apportent pas les réponses aux interrogations posées lors des trois derniers Comité Techniques.

Quid des vraies questions posées depuis six mois par SFP 05 en instance et par les agents en groupe de travail?

Sur le fond :

- **le ratio effectif charges** : Lors du premier Comité Technique une comparaison statistique établie et présentée par la Direction avec la Haute Loire et le 04 pour déterminer le nombre de postes avait été remise en question par SFP05, (en se fondant notamment sur une année où l'activité foncière était effondrée à Briançon).

En supprimant un emploi avant même la création de la structure, le ratio recalculé est au-dessus de ce qui se pratique dans le 04 et entraînera donc une surcharge de travail de près de 15% par rapport au chiffrage initial de la Direction. Et encore faisons nous grâce de la non prise en compte des temps effectifs de travail, chaque agent n'étant pas à temps complet.

- **L'accueil**: le nouveau responsable milite pour une réception en « Back Office » qui ne fait pas l'unanimité au sein du service. Le schéma reste flou et bien imprécis sur ce sujet, au risque de créer des incertitudes et tensions avec les sip et services de premier niveau.

- **la taxe d'urbanisme**: aucun chiffrage ni aucune communication sur le sujet et le transfert de cette charge à la dgfip. Qui gère le flux sur la période allant jusqu'au 01/09/2023 et comment? Avons nous toutes les garanties sur l'officialisation d'un transfert de poste du ministère de la transition écologique l'année prochaine (ce ne sera pas le cas dans tous les départements). Silence radio.

- **la réforme des locaux d'habitation** programmée très probablement sur un créneau 2024/2026 (autrement dit demain) Aucune anticipation en vue.

La révision des locaux commerciaux en 2013/2017 avait asphyxié les petites directions. Comment croire qu'avec 15 à 20 fois plus de locaux cette charge sera intégrée? D'autant plus que cette réforme est attendue depuis plus de 50 ans et sera une véritable bombe politique pour les collectivités sur fonds de baisse perpétuelle des dotations (sans parler des usagers qui prendront d'assaut les services si leur taxe foncière explose).

- **sur les locaux professionnels**, domaine qui repose sur une seule personne à ce jour, no comment en Comité Technique, quid du transfert des locaux des résidences de tourisme au sein de cette cellule qui peut constituer à tout moment une charge supplémentaire (comme c'est le cas actuellement).

- **sur la partie topographique** et la place des géomètres dans un contexte vantant les mérites du foncier innovant dont le coût est astronomique (30 millions d'euros à ce stade) peu probant malgré les larges opérations de communication de la DG, motus et bouche cousue.

- « **l'antenne à Briançon** n'est pas une antenne, mais est issue d'un mode de gestion RH par défaut », dit le directeur pour contrebalancer les choix initiaux (ou plutôt inepties) du NRP. Les agents n'ont aucune garantie statutaire, et devront faire confiance à la parole du directeur, dont la durée moyenne de séjour dans notre département est de trois ans. On se souvient sur ce sujet de la triste jurisprudence qui pendant six ans a poursuivi un agent du PCE. Restez cependant confiant ...

- **la réception sur le nord du département**. Elle sera assurée soit par un transfert de E contact, soit par de l'APRDV. Pour les cas complexes estimés à 25% par le futur responsable la réponse est illisible. L'utilisateur ne fera pas les trajets vers Gap dit le ddfip, à l'heure actuelle c'est le futur chef de centre « qui s'y collera » chaque mercredi. Pour la suite.....

- N'oublions pas les **nouveaux applicatifs** qui vont générer à l'image de GMBI une adaptation nécessaire et peut être comme c'est le cas actuellement des charges supplémentaires.

- **La situation transitoire** est encore plus complexe avec une centaine de E contact quotidien notamment, en lien avec le retard du SPFE.

Au vu de toutes ces inconnues, SFP 05 a voté contre le projet estimant que les conditions n'étaient pas réunies.

Un projet de réforme cohérent oui, un projet illisible sans chiffrage, sans document, sans anticipation des changements en cours ou à venir, sans effectif et sans moyen suffisant, que nous qualifierons de projet low cost pour la dgfip : non.

L'inspecteur santé et sécurité au travail a par ailleurs confirmé la large inquiétude et angoisse des personnels sur le sujet lors de ses visites de service.

Enfin comment incarner la confiance pour le DDFIP auprès des personnels? A l'heure où il transmet au Directeur Général, une demande émanant des personnels sur l'arrêt des suppressions d'emplois dans le cadre du « Tournez Méninges », sa première décision avant même la création de la structure est de supprimer un poste.

Où est la logique? Ce qui est certain c'est que la voie est toute tracée pour les créations des futurs services (pôle de recouvrement départemental ou autres). La direction saura additionner les charges sans mise en adéquation des effectifs.

Pour le SDIF il ne reste plus aux agents qu' à s investir au maximum sur le terrain et le «rectangle vert» en travaillant plus vite et plus fort, pour compenser les incohérences et failles de la pseudo-stratégie déclinée sur le tableau noir.

TOURNEZ MÉNINGES CLAP DE FIN : Cinq minutes montre en main lors du dernier Comité Technique, tout le monde est convaincu de la supercherie de la démarche, même si la Direction tente de faire comme si. Ce document finira sur une étagère ou à proximité d'un baby foot et ne servira très probablement à rien. Le compte rendu est très intéressant, mais comme vous l'avez lu dans notre édito : Établir un constat et dire les choses c'est bien, les Appliquer et changer nos conditions de travail c'est mieux.

MAISON FRANCE SE(R)VICES J'ÉCOUTE : Dans sa liminaire, SFP 05 a interpellé comme nous l'avions fait depuis plusieurs mois le Ddfip sur un bilan de ces structures. Le rapport transmis en juillet 2022 par la Défenseure des droits au Président de la République étant très critique sur ce sujet, au niveau national. Mauvais service rendu a l' usager, fatigue et lassitude des personnels, fracture numérique faisant reporter la charge sur les citoyens....La besace est remplie. Mais pour notre Directeur tout va bien dans notre beau village gaulois. Nous éviterions toute problématique sur les MFS. Sur quels éléments se fonde-t-il mystère?. Il en apportera la démonstration plus tard, avec des éléments statistiques (espérons que la méthode sera plus aboutie que pour le foncier). Il faudra aussi sans doute avoir le ressenti des acteurs (usagers, personnels, élus), sur ces sujets. Nous échappons donc à la tendance nationale (et c'est bien la l'essentiel), tout va bien dans notre belle « présipauté Grolandaise» des Hautes Alpes.

UN FISCOBUS POUR BRIANCON : Nous avons sollicité le DDFIP pour la situation du SIP de Briancon lors du Comité Technique du mois de juin. Ce dernier s'était engagé à nous restituer les décisions prises après information des personnels sur les sujets. Malgré le temps qui presse et la période chargée en pleine campagne des avis les réponses seront pour plus tard. Nous avons obtenu gracieusement suite à notre insistance quelques bribes : un intérim managérial sera assuré si nécessaire par un Ip. Trois inspecteurs se déplaceront pour le soutien technique et pallier l'absence d'adjoint. Le chef du SDIF sera lui aussi sur les routes et présent sur site le jour des enfants. La personne en charge du contrôle sur le Briançonnais se joindra à la troupe afin de faire preuve d'Eco-Responsabilité (contexte de sobriété énergétique oblige). Il convient de saluer et remercier par avance tous les protagonistes dans cette déclinaison fort complexe et probablement unique en France, agents qui braveront les routes, les intempéries et les écueils techniques sur place. En ces temps d'hommages royaux, il ne reste plus à souhaiter que cette version qui nous rappelle les bons vieux James Bond d'antan dans «au service secret de sa majesté» (1969) soit la plus efficace possible.

POURTANT QUE LA MONTAGNE EST BELLE : S'il y a bien un point de consensus entre SFP 05 et notre DDFIP, c'est bien sur la beauté de nos paysages de montagne (notamment du briançonnais) sur laquelle revient régulièrement notre Directeur en instance. L'occasion de rendre hommage à Jean Ferrat et à son ode écrite en 1965: « La montagne». Pour les plus jeunes une piqûre de rappel ou découverte sur internet sera peut être nécessaire.

*«Pourtant que la montagne est belle
Comment peut-on s'imaginer
En voyant un vol d'hirondelles
Que l'automne vient d'arriver?»*

Voilà un air que pourront fredonner tous les collègues impactés par le NRP, en admirant nos cimes, lors de leurs délais de trajet désormais augmentés par la route ou le train. Les Paroles du Grand Ferrat (nous vous conseillons la lecture des paroles dans leur totalité) sur la sécurité du Statut de Fonctionnaire et l'heure de la retraite attendue ne résistent pas au temps qui passe.

«Pourtant que la montagne est belle»

